



LES OPÉRATIONS DE PAIX DE L'ONU : VERS UNE CAPACITÉ DE RÉACTION RAPIDE LE POINT DE LA SITUATION

L'étude canadienne *Les opérations de paix de l'ONU : Vers une capacité de réaction rapide* recense les capacités de réaction rapide des Nations unies et propose des moyens pratiques d'améliorer la capacité de l'Organisation à réagir en temps de crise. Elle a été présentée à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 1995.

Lors du dépôt de l'étude, une conférence de ministres des affaires étrangères avait convenu de mettre sur pied un mécanisme informel, le « Groupe d'amis du déploiement rapide », présidé par des représentants des parlements canadien et néerlandais, au siège de l'ONU à New York. Le groupe des Amis compte actuellement 23 pays, plus le Secrétariat de l'ONU, mais aucun des membres permanents du Conseil de sécurité, les P-5. Une deuxième rencontre des ministres du groupe aura lieu en marge de la 51^e Assemblée générale de l'ONU.

Le groupe des Amis se réunit régulièrement pour discuter de la mise en oeuvre des recommandations clés formulées dans l'étude, à savoir :

- améliorer la qualité des conseils militaires à l'ONU, de façon que le Conseil de sécurité prenne plus rapidement de meilleures décisions;
- combler le vide opérationnel actuel à l'ONU en créant un quartier général opérationnel pour un groupe de réaction rapide;
- renforcer le système des arrangements relatifs aux forces de réserve de l'ONU pour qu'il réagisse plus rapidement; et
- améliorer d'autres aspects des opérations de paix de l'ONU, dont la logistique, l'instruction et l'équipement.

Le Secrétariat de l'ONU a fait savoir qu'il avait mis en oeuvre ou était en train de mettre en oeuvre 19 des 26 recommandations formulées dans l'étude canadienne, y compris celle que le groupe des Amis juge prioritaire, soit la création d'un quartier général opérationnel pouvant être déployé. Il est à mettre sur pied une petite « équipe de mise en oeuvre », qui sera chargée d'organiser ce quartier général.

Le quartier général sera polyvalent et inclura des éléments civils capables de dresser des plans en vue d'urgences civiles ou humanitaires et d'apporter un soutien administratif. Il sera entièrement déployable, de sorte que tous les éléments, militaires et civils, pourront continuer leur travail et être fonctionnels dès leur arrivée sur un théâtre d'opérations.

Il appartiendra au Secrétariat de l'ONU de choisir les pays auxquels il demandera de fournir du personnel et d'autres ressources au quartier général. Le Canada a offert d'affecter un militaire à l'équipe de mise en oeuvre et un civil au quartier général en 1997, et aussi de commanditer l'affectation d'une personne d'un pays en développement au moyen d'un fonds d'affectation spéciale qui sera probablement géré par l'ONU.

Septembre 1996